

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **treizième jour d'août 2012 à 19h30** à laquelle prennent part :

Madame Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

12-08-221

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 9 juillet 2012.

ADOPTÉE

12-08-222

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 10-07-2012 au 12-08-2012	
- nos M1108 à M1113 & 30947 à 30974	112 784,44 \$
- no 30847	annulé

- dépôts salaires des périodes 201228 à 201231

ADOPTÉE

12-08-223

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 13 août 2012	
- nos 30975 à 31116	825 292,12 \$

ADOPTÉE

12-08-224

Appel d'offres de l'UMQ – Services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux dans le cadre d'un regroupement

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire se joindre à ce regroupement;

ATTENDU QUE conformément à la Loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'automne 2012;

Il est proposé par le conseiller Rock Paquin et résolu unanimement:

QUE la Ville de Princeville confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

QUE la Ville de Princeville s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

QUE la Ville de Princeville s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Ville de Princeville s'engage à payer à l'UMQ, des frais de gestion de 1% des primes totales versées par la municipalité.

ADOPTÉE

12-08-225

Engagement d'un coordonnateur aux loisirs

ATTENDU QUE la consultation des organismes du milieu, ayant eu en mai dernier, a permis d'identifier des gestes à poser par la municipalité, notamment pour le soutien de l'action bénévole des organismes;

ATTENDU QUE cinq candidats potentiels avaient été identifiés pour combler un poste que le conseil a créé également pour animer les divers sites et équipements de sports et de loisirs;

ATTENDU QUE le nouveau programme de Santé globale de l'École Sainte-Marie nécessitera une participation continue de la Ville;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'engager Étienne Couture à titre de Coordonnateur aux loisirs, poste cadre intermédiaire sous la responsabilité du directeur des loisirs, et ce, à compter du 14 août 2012;

QUE ces conditions de travail soient celles indiquées à l'entente avec le personnel cadre de la Ville et son salaire à la classe 8 échelon 5.

ADOPTÉE

12-08-226 **Programme Emploi d'Été Canada – Modification d'un employé**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que Anne-Marie Plante soit l'étudiante travaillant aux Camps de jour 2012 inscrite au programme Emploi-Été Canada au lieu de Raphaël Tremblay.

ADOPTÉE

12-08-227 **Règlement no 2012-215 modifiant le règlement no 10-03 relatif à la circulation et au stationnement**

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2012-215 modifiant le règlement no 10-03 relatif à la circulation et au stationnement.

ADOPTÉE

12-08-228 **Surveillance routière hivernale saison 2012-2013**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de la surveillance routière sur le territoire de la Ville de Princeville pour la période hivernale 2012-2013 à la compagnie Transport SMG au montant de 10 000 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

12-08-229 **Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 325 000 \$ pour des travaux de stabilisation et de protection contre l'érosion des berges de la rivière Bulstrode**

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 325 000 \$ pour des travaux de stabilisation et de protection contre l'érosion des berges de la rivière Bulstrode.

12-08-230 **Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 802 000 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie pour le prolongement des rues Lecours, Liberge et pour une piste cyclable**

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 802 000 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie pour le prolongement des rues Lecours, Liberge et pour une piste cyclable.

12-08-231 **Électricité du kiosque postal Domaine Paquet Ouest - Remboursement**

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire respecter l'entente de services établie pour la fourniture d'électricité des kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'entériner l'entente de fourniture d'électricité pour l'éclairage des kiosques postaux situés au Domaine Paquet au montant de 125 \$ selon la facture présentée par Monsieur Gaétan Simard pour l'année 2012.

ADOPTÉE

12-08-232

Révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'habitation de Princeville

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accepter la révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'habitation de Princeville en date du 2 août 2012 et prévoyant un déficit d'opération de 63 787 \$ et une participation de la Ville de 6 379 \$.

ADOTPÉE

12-08-233

Vente d'un terrain résidentiel – 60 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Nicolas Fortier et Kathleen Lemieux ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-266 (60 rue Lecours) pour le prix de 20 554,19 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-08-234

Vente d'un terrain résidentiel – 210 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à S.G. Construction ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-222-1 (210 rue Lecours) pour le prix de 15 679,61 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-08-235

Vente d'un terrain résidentiel – 140 rue Demers Ouest

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Valorim inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-5-22 (140 rue Demers Ouest) pour le prix de 14 550,00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-08-236

Vente d'un terrain résidentiel – 150 rue Demers Ouest

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Valorim inc. ou à tout autre acheteur de bonne

foi le lot 247-5-23 (150 rue Demers Ouest) pour le prix de 11 640,00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-08-237

Vente de parties de terrains – Rue Gosselin

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de céder des parcelles de terrains aux propriétaires et aux prix suivants (avant taxes) :

Acquéreurs	Lot	prix
Martin Moreau & Josée Houle	60-7-Ptie	562.00 \$
Stéphane Veillette & Rachel Lefebvre	60-7-Ptie	875.00 \$

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Daniel Collin, arpenteur/géomètre ;

Le Maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville le ou les actes notariés à intervenir.

ADOPTÉE

12-08-238

Règlement no 2012-216 accordant une aide financière de 25 000 \$ pour la restauration de l'Église Saint-Eusèbe

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2012-216 accordant une aide financière de 25 000 \$ pour la restauration de l'Église Saint-Eusèbe.

ADOPTÉE

12-08-239

Demande de dérogation mineure - Construction David Roy inc.

ATTENDU QUE la superficie touchée est de faible superficie ;

ATTENDU QU'il s'agit d'une descente de cave extérieure ;

ATTENDU QUE cette dérogation n'affecte aucun voisin ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 170, rue Demers Ouest, la demande de dérogation mineure présentée par Construction David Roy inc. afin de régulariser la construction de la descente de cave extérieure avec une marge avant de 7,20 mètres au lieu de 7,50 mètres, ce qui représente une dérogation de 0,30 mètre pour la marge avant p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

- 12-08-240** **Règlement no 2012-217 modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations**
- Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2012-217 modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations.
- ADOPTÉE
- 12-08-241** **Prêt de salle aux Filles d'Isabelle**
- Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le prêt gratuit de la Salle Pierre-Prince pour l'activité des Filles d'Isabelle du 5 juin dernier;
- QUE la trésorière soit autorisée à rembourser à l'organisme la somme versée par l'organisme à cet effet.
- ADOPTÉE
- 12-08-242** **Prêt de salle au Club de Patinage artistique de Princeville**
- Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder le prêt gratuit de la Salle Pierre-Prince pour l'activité du Club de patinage artistique de Princeville du 9 mai dernier;
- QUE la trésorière soit autorisée à créditer à l'organisme le montant facturé à cet effet.
- ADOPTÉE
- Tournoi de golf Remax/Opération Enfant-Soleil** – Non
- 12-08-243** **Tournoi de golf de la Sûreté du Québec de l'Érable**
- Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation d'un foursome représentant la Ville de Princeville au Tournoi de golf de la Sûreté du Québec de l'Érable organisé au profit des organismes : Albatros cellule de l'Érable, Réseau prévention suicide des Bois-Francs et la Fondation Jolyane Desjardins;
- QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation, notamment les coûts d'inscription de 360 \$, sans taxes.
- ADOTPEÉ
- 12-08-244** **Tournoi de golf de la Ville de Victoriaville**
- Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation d'un foursome représentant la Ville de Princeville au Tournoi de golf de la Ville de Victoriaville au coût de 100 \$ par participant.
- ADOPTÉE
- Maison Marie-Pagé** – À l'étude.

12-08-245

UPA-Centre Bois-Francs/Ferme Du Biron

Sur la proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder une commandite de 250 \$ à l'UPA Centre Bois-Francs pour l'activité «Portes ouvertes sur les fermes du Québec» qui aura lieu le 9 septembre prochain à la Ferme Du Biron de Princeville.

ADOPTÉ

12-08-246

Annie Duval - Bar Rio

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le Bar Rio à faire une activité de tir de vieux tracteurs dans le stationnement du garage à Fernand Guérard situé en face du Bar Rio.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

12-08-247

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire